

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
d'Altkirch

Nombre des Conseillers élus
en fonction :
19
Conseillers présents
18

COMMUNE D'ILLFURTH

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 068-216801522-20260209-CFU_2025COMU-BF



EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 9 mars 2026

DCM 2026.03.9 - 10

Sous la présidence de Monsieur **Christian SUTTER**, maire d'Illfurth

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les adjoints au maire : **Benoit GOEPFERT, Danielle BUHLER, Jean WEISENHORN, Fabienne BAMOND, Pierre Paul KIENTZ** - Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : **Bertrand MARCONNET, Martine KLEINMANN, Sylvie PERRIN, Eric APTEL, Régine DOLLÉ, Véronique GEHIN, Benoit WOLF, Anne SEITHER, Pierre LEHE, Olivier BELLOUIN, Emilie ERISMANN, Carine TSCHIEMBER, Pierre GANSER.**

Était absent excusé et a donné procuration :

- Monsieur **Eric APTEL** à Madame **Fabienne BAMOND**

Madame **Fabienne BAMOND** a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET – APPROBATION DU CFU COMMUNAL 2025 :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L. 2222- 3,
VU la délibération DCM 2021.07.12.-03 du 12 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP),
VU l'avis de la commission générale réunie le 4 mars 2026,
VU le Compte Financier Unique 2025,

Commune d'ILLFURTH - Budget Communal - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	3 332 598,64	2 370 050,00	5 702 648,64
	Recettes réalisées (1)	B	2 414 501,86	2 373 896,08	4 788 397,90
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 467 731,76	2 370 050,00	4 837 781,76
	Dépenses réalisées (1)	E	2 022 222,47	1 864 378,66	3 886 601,13
	Restes à réaliser	F	79 154,26	0,00	79 154,26
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	392 279,41	509 517,42	901 796,83
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-744 274,88	0,00	-744 274,88
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-351 995,47	509 517,42	157 521,95
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-79 154,26	0,00	-79 154,26
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-431 149,73	509 517,42	78 367,69

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Après en avoir délibéré (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote)

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la commune d'ILLFURTH.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution du CFU.



Christian SUTTER
Maire d'ILLFURTH

Fabienne BAMOND
Adjointe au Maire